

GARANTIE DES METAUX PRECIEUX

**PROCEDURE SIMPLIFIEE DE TENUE DU
LIVRE DE POLICE**

BOD n°
du
texte n°
nature du texte : DA
du
classement : CI-
DB
bureau : F/3
nombre de pages : 3
diffusion : EXTERNE
NOR : BUD D 02
mots- clés : livre de police,
établissement principal,
établissement secondaire.

Date d'entrée en vigueur du texte : immédiate

Date de caducité du texte :

Références :

- Loi n° 94-6 du 4 janvier 1994
- Article 537 du CGI
- Articles 56 J quaterdecies à 56 J septdecies de l'annexe IV au CGI
- Arrêté du 5 juillet 1995 pris en application de l'article 537 du CGI
- BOD n° 6030 du 22/09/1995 (Texte n° 95-163 – DA du 12.09.95)

Le comité consultatif de la garantie publique a adopté la proposition d'un aménagement de la mise en œuvre de l'obligation de tenue d'un livre de police par les entreprises qui disposent des points de vente au détail de bijouterie, joaillerie, horlogerie dans les grands magasins.

Cette proposition repose sur le constat suivant :

- 1) l'obligation qui est faite de tenir un livre de police vise à assurer une parfaite traçabilité des ouvrages en métaux précieux afin d'éviter l'écoulement d'objets d'origine douteuse (vol ou recel) et les fabrications clandestines ;

- 2) les points de ventes secondaires (stands) ne détiennent que des ouvrages neufs qui leur sont livrés par l'établissement principal au nom duquel le stand est ouvert ;
- 3) ces points de vente n'ont aucune personnalité juridique propre et n'ont pas la maîtrise de leur stock qui est constitué et suivi par l'établissement principal ;
- 4) sauf cas particulier, la facturation et l'encaissement consécutifs à une vente ne sont pas réalisés par la personne tenant le stand mais par la caisse du magasin d'accueil.

Eu égard aux conditions de fonctionnement des stands de bijouterie, joaillerie ou horlogerie précités, il a paru possible d'aménager la mise en œuvre de l'obligation légale de tenue d'un livre de police qui pèse sur tous les opérateurs visés à l'article 537 du CGI. La forme et le contenu du livre de police sont définis par l'arrêté du 5 juillet 1995 qui précise que ce registre peut être remplacé par une comptabilité régulière ou par des fiches de stock et d'inventaires accompagnées de documents probants, par un registre établi au moyen d'un logiciel assurant une gestion permanente des stocks. Ce dernier support est particulièrement adapté à la procédure aménagée de tenue du livre de police.

La phase expérimentale qui avait été menée par la DNGSI avec une « société test » ayant été jugée globalement favorable, une généralisation de la mesure peut être engagée.

La présente instruction a pour objet de préciser les modalités de cette mesure.

1) Bénéficiaires de cette procédure :

Cette procédure ne peut concerner que les entreprises d'horlogerie, de bijouterie, de joaillerie qui disposent d'un ou plusieurs points de vente de détail. La structure de ces établissements se compose d'une maison-mère chargée de l'approvisionnement en qualité de fabricant, importateur, acquéreur ou grossiste, et d'un ou plusieurs établissements secondaires (stands) sans personnalité juridique.

Ne sont donc pas concernés les fabricants, marchands en gros ou toute autre personne ne réalisant pas de vente au détail.

2) Détention du livre de police par l'établissement principal :

Le livre de police est tenu par l'établissement principal et doit distinguer les ouvrages qu'il détient directement et ceux détenus par chacun des établissements secondaires ou stands.

3) Dispositions à respecter :

- les ouvrages livrés par l'établissement principal aux points de vente secondaires (stands) doivent être munis d'étiquettes d'identification et accompagnés d'une fiche de livraison ou de tout document en tenant lieu, à en tête de l'établissement principal, permettant de les identifier (référence, désignation de l'ouvrage, marque, poids, quantité, prix ...)

- les ventes réalisées par les points de vente secondaires (stands) sont inscrites sur des états de vente établis quotidiennement, reprenant au moins la référence des ouvrages et retournés en fin de journée à l'établissement principal ;

- les ouvrages confiés pour réparation sont inscrits selon les modalités reprises à l'article 56 J septdecies de l'annexe IV au code général des impôts.

Le point de vente doit être en mesure de communiquer sa situation de stock à tout moment (par le biais de l'établissement principal) à la demande du service.

Signé : François Moutot
Sous-directeur des droits indirects

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE
954241	17 octobre 1995	Bureau de garantie : SAUMUR	GRANIER Françoise (en nom propre)	12, rue Waldeck-Rousseau 49400 SAUMUR
954786	21 novembre 1995	BRINK'S ILE DE FRANCE 49, rue de Provence 75431 PARIS CEDEX 09 Bureau de garantie : TOUS	MARQUET Gilles BIOLLEY Dominique COMTE Christian ROUSSI Patrick DESJARDIN Gérard SAURY Patrick ANESA Jérôme GABY Stéphane	
980642	6 mars 1998			
981142	24 avril 1998			
961943	2 mai 1996	DANZAS S.A. (agence d'Annecy) Parc d'activité de la Caille 74350 ALLONZIER LA CAILLE Bureau de garantie : ANNEMASSE	BRIFFAUD Daniel PHILIPPE Jean-Pierre	
961944	2 mai 1996	BERTOLA S.A. 15, rue des Esserts Z.I du Mont-Blanc B.P. 276 74106 ANNEMASSE Bureau de garantie : ANNEMASSE	MEYNET Marie-Jeanne PALMIERI Mariolino CHAPRON-CARTERON Catherine DESBIOLLES Huguette ROYER-TORNEY Jean	
954057	14 octobre 1995	FERRARI INTERNATIONAL 17, rue du Petit Thouars 75003 PARIS	ETEVE Gérard LE MEUNIER Gilles	
961996	6 mai 1996		LAVENTURIER Dominique	
980872	25 mars 1998		GAMON RAMON Antonio Joseph	
962757	28 juin 1996		OBADIA Roland	
982163	3 août 1998		CALLANQUIN Franck	
992682	27 août 1999		DAVID-VARGAS Victor	
973013	15 septembre 1997	Bureaux de garantie : TOUS		
001296	15 mai 2001	KÜHNE ET NAGEL FRANCE SA Gare routière SOGARIS 169 94150 RUNGIS Bureaux de garantie : PARIS	WEISER Patrice BOUZOU Eric ZOPPE Alain MELIN Jean-Paul	

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE
962409	5 juin 1996	PAGNOT ET CIE S.A. 4, rue Fontaine l'Epine 25502 MORTEAU Bureaux de garantie :	BARBIER Jean-Marie LHOMME Gilbert BARBIER Isabelle DECOL Elisabeth LHOMME Myriam HUGUENIN Pascal CRETIN Françoise ARSICAUD Corinne ARSICAUD Xavier ROBLES Xavier ROCHELET Claudie ANDRIEU Stéphane CORZANI Guy	
992675	27 août 1999	BESANÇON		
992675	27 août 1999	ANNEMASSE		
991951	25 juin 1999			
993847	13 décembre 1999			
000351	8 février 2001			
000351	8 février 2001			
962410	5 juin 1996	ASIAN AMERICAN JEWELS 1, rue des Boers 1040 BRUXELLES Bureau de garantie :	BROHEZ Georges COURTEILLE Jean-Dominique	
962759	28 juin 1996	SARL VALTRANS S.N	MAIRE Sylvie	
990988	29 mars 1999	B.P. 17	CARRETERO Y HEREDIA Leonor	
002265	22 août 2001	Avenue Pierre Brossolette 26801 PORTES-LES-VALENCE Bureau de garantie :	DELHOMME Maryline	
		VALENCE		
964351	20 septembre 1996	EURL ORFEO 3, bld Lucien Pierquin 0800 WARCQ CHARLEVILLE Bureau de garantie :	ERNIQUIN Francis	
		TOUS		
964728	15 octobre 1996		NICOLAS Paul (en nom propre)	17, rue de Châteaudun 75009 PARIS
970052	8 janvier 1997	Bureau de garantie :	ROZETTE Thierry	
		PARIS		
964849	25 octobre 1996	GAY FRERES S.A. B.P. 210 74105 ANNEMASSE CEDEX Bureau de garantie :	PASQUALE Jean-Pierre	
		ANNEMASSE		
964933	31 octobre 1996	GONDRAND FRERES SA (agence d'Annemasse) 2, rue Louis Armand BP 25 74101 ANNEMASSE Bureau de garantie	LAFARGE Pascale TAPPAZ Pierre FERAT Sylvie	
971224		ANNEMASSE		

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE
970588	7 février 1997	L'AUXILIAIRE DES MARDELLES 33, rue Blaise Pascal ZI Les Mardelles 93605 AULNAY-SOUS-BOIS Bureaux de garantie : PARIS BESANÇON ANNEMASSE SAINT-AMAND-MONTROND SAUMUR	GRASSET Jean-Michel AZCUE Dominique DEBRAY Stéphane DEBRAY Jean TORDJMAN Pascal	
970593 971638 973013 000756 002120	7 février 1997 12 mai 1997 15 septembre 1997 9 août 2001	ATM FRANCE SARL Cours de la Gare 25500 MORTEAU Bureau de garantie BESANÇON	BLONDEAU Patrick GERMANN Pascal ROY Raymond REUILLE Jean-Claude VERAIN BRUOT Noël BLONDEAU Jean Philippe	
970647	12 février 1997	SARL LOUIS DAUB BP 376 74163 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Bureau de garantie ANNEMASSE	RAMBOSSON Jacques	
970786	24 février 1997	ART SERVICE TRANSPORT 8, rue de Levis 75017 PARIS Bureau de garantie : PARIS	CHASTANG Christian LIMPALAER Didier	
970812	26 février 1997	MATHEZ TRANSPORTS INTERNATIONAUX Gare de Fret Aéroport 06056 NICE Bureau de garantie : NICE	COTI Charles LEPROVOST Gérard	
971042	17 mars 1997	MOREAUX INTERNATIONAL SERVICES B.P 3012 25045 BESANÇON Bureau de garantie : BESANÇON	MOREAUX Françoise MOREAUX Gérard ZAMMITH Laurence	
971063	19 mars 1997	TOUS TRANSPORTS AERIENS (TTA) B.P. 10210 95703 ROISSY CDG Bureau de garantie : PARIS	MONTIGNY Fabrice BOURGOIN Bernard HOULLIER Bernard	

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE
971094	20 mars 1997	DANZAS SA (agence de Besançon) 7, rue Albert Thomas B.P. 1189 25003 BESANÇON Bureau de garantie : BESANÇON	GALIMARD Annie SAILLARD Catherine VUILLERMOZ Joëlle MOUCHAN Philippe PERREY Jean-Louis CABAUD Claude	
971222	1 avril 1997	Bureau de garantie : ANGOULEME	MOREAU Eric (en nom propre)	Chemin de la Ferme 16400 PUYMOYEN
973013	15 septembre 1997	COSMAR INTERNATIONAL MIN Saint-Augustin Pal 19 06042 NICE Bureau de garantie : NICE	SMARRITO Jean-Bernard CARASCO Jean-Claude TEUMA Christian KARMANN Georges	
973045	16 septembre 1997	HENRIOT SA 14, rue du Bief B.P. 22 25501 MORTEAU Bureau de garantie : BESANÇON	HENRIOT Pierre HENRIOT Jean-Pierre VAUFREY Pierre MARINI Eric	
973044	16 septembre 1997	SARL A.C.E 19, rue Ladugabre 31490 BRAX Bureau de garantie : TOULOUSE	MARIOTTI Gilles	
973505	23 octobre 1997	S.A S.E.C.C.I. Centre Intertransport Port fluvial 59000 LILLE Bureau de garantie : LILLE	LANGOWSKI Laurent MARSZALEK Frédéric MARSZALEK Mathias SMAGGHE Franck	
980642	6 mars 1998			
973506	23 octobre 1997	SCANSPED SA ZAC de la Feuchère 12, rue Mermoz B.P. 522 COMPANS 77295 MITRY-MORY Bureau de garantie : LILLE	BERNARD Roger DELAHAYE Jean COLART Thierry POLLEVEYS Bernard	
973430	16 octobre 1997	FRANS MAAS NORD rue de Gamand B.P. 335 59813 LESQUIN Bureau de garantie : LILLE	BENOIT Jean-Luc MARTEL Monique	
973954	3 décembre 1997	Bureau de garantie : MONTPELLIER	CAVALIER Robert (en nom propre)	La Beaume et Caselle 30700 ST QUENTIN LA POTERIE

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE
980134	13 février 1998	GONDRAND FRERES S.A. (agence de Nice) Aéroport Zone de Fret 06281 NICE CEDEX 3 Bureau de garantie NICE	MILLO René LANZO-RODRIGUEZ Santiago CORSO Gérard	
980435	13 février 1998	S.A. S.T.I.V.M. Avenue d'Estienne d'Orves Prolongée 06005 NICE CEDEX Bureau de garantie : NICE	MARI René	
981140	24 avril 1998	Bureau de garantie : MONTPELLIER	BRUGUIERE Michel (en nom propre)	2, rue de la Foire 34120 PEZENAS
981141	24 avril 1998	S.A. MARTINI TECHNOTRANS 8, rue notre dame B.P. 91 06404 CANNES Bureau de garantie : NICE	LEPETITCOLLIN Eric TIXIER Michel	
982164	3 août 1998	CALBERSON EUROPE RHONE-ALPES 455 D, avenue des alpes 74330 EPAGNY Bureau de garantie : ANNEMASSE	ALZAS Pierre PISERI Guy PITTET Bernard	
983210	3 novembre 1998	S.A. ACORD La Garenne de Ferrière 16430 CHAMPNIERS Bureau de garantie : ANGOULEME	LAZARD Franck PICARD Michel MIGAULT Michèle	
983582	30 novembre 1938	ROUSSEL INTERNATIONAL 8, rue du Pont B.P. 39 59559 COMINES CEDEX Bureau de garantie : LILLE	PITTEMAN Denis	
002628 003349	2 octobre 2000 8 décembre 2000	GEODIS OVERSEAS S.A. 2bis, boulevard du Petit Quinquin 59817 LESQUIN Bureau de garantie : LILLE	CREDEVILLE Roger LOOF Xavier	
990783 000565	10 mars 1999 2 mars 2001	VDH GOLD 239, rue Saint-Martin 75003 PARIS Bureau de garantie PARIS SAUMUR	CAILLOU Patrice BLANC Pierre LADEN Valérie DAVID Serge GAILLARD Arlette ALLARD Stéphane BEN FATAH Olivier	
991954	25 juin 1999	Bureau de garantie : LILLE	SPITAELS Thierry (en nom propre)	9700 AUDENAARDE POSTBUS 67 (BELGIQUE)

N° DEC	DATE DECISION	PERSONNE MORALE + BUREAU DE GARANTIE	PERSONNES PHYSIQUES	
			NOM, PRENOM	ADRESSE

992323	26 juillet 1999	MSAS GLOBAL LOGISTICS Zone de Fret 3 Bât. Sogafro 1 B.P. 10153 95702 ROISSY-CHARLES -DE GAULLE- CEDEX Bureau de garantie : PARIS	LE GOUAIS Pierre JUSSY Jean-MARC MESNIL André LELOUP Claudine LEMAIRE Fabrice POTTIER Eric	
000501	22 février 2000	S.A.R.L. MEDI COURSE MKD 14- 16, rue de Bourneville 87000 LIMOGES Bureau de garantie : ANGOULEME	KISS Cécile MAURY Stéphane	
001565	9 juin 2000	Bureau de garantie : TOULOUSE	DEVES Stéphane (en nom propre)	1955, route de Paris 82000 MONTAUBAN